

Communiqué

Maurice Blanchot

Number 36, Summer 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/47017ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (print)

1923-2764 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Blanchot, M. (1987). Communiqué. *Inter*, (36), 16–16.

Montréal, le mercredi 22 avril 1987

Il y a différentes stratégies: celles du monde donné, celles du monde qui n'est pas donné. Il y a les paroles des individus dont la communauté s'attache la reconnaissance. Il y a la communauté de la reconnaissance qui s'attache la parole des individus.

Pourtant le fait social ne peut s'envisager sans une transversalité des énoncés où personne ne triomphe. Le fait social n'est pas une chose. Néanmoins, on nous affirme que nous habitons une société de la consommation du présent, une société de la strate et de la séparation. Dans ce très grand feroce de l'un(e) à l'autre, il y a donc distance, espace de la critique.

Il y a là-bas le vide, il y a là-bas le plein, mais il y a toujours là des paroles minoritaires. Ces paroles ne sont pas des paroles individuelles, elles sont tricotées serrées. Choses dites en motif jacquard selon une stratégie des micro-pouvoirs. Le pouvoir n'est pas ailleurs. Les micro-pouvoirs s'inscrivent dans la multitude des faits et prennent la forme de lieux communs. C'est l'une des choses qui n'est pas donnée, qui semble n'avoir pas lieu dans ce monde du spectacle: le pouvoir du minoritaire de se présenter en tant que tel. Se reconnaître comme habitant la très grande sensibilité des ombres pour tenter la communauté de la reconnaissance.

De vive voix, en ce sens déjà esquissé, nous entreprendrions de vous informer de la gestion par Le Curateur Public des biens et effets personnels des individus désormais considérés inaptes à prendre soin d'eux-mêmes ou bien décédés sans testament. D'abord, tous les papiers officiels sont versés au dossier du bénéficiaire pendant que l'on entropose les biens mobiliers. Ensuite tous les papiers personnels sont détruits. Ne sont alors sauvegardées que les photographies qui ne peuvent suivre «l'handicapé(e)» dans son institutionnalisation.

Nous citerons pour exemple le cas de monsieur Ernest Gendron, dont il faudrait par ailleurs et selon la loi taire le nom. Cet homme que nous savons désormais mort, laisse derrière lui une oeuvre naïve qui est malheureusement sujette à être détruite. Cela est uniquement possible parce qu'elle est signée. Si tel n'était pas le cas, elle serait simplement vendue au plus offrant lors d'une enchère publique.

Nous prendrions plaisir à la décrire sommairement. Ce que nous en avons vu consiste en deux commodes, un jeu de poches et un cercueil, les quatre objets recouverts de motifs géométriques et de symboles irisés des plus pures couleurs. C'est l'objet singulier du cercueil qui porte les traces (signature et photo) de l'auteur et qui bloquent la dissémination et l'appréciation publique de cette oeuvre d'art brut. Le couvercle de cette bière porte les énoncés suivants:

«LE PLUS GRAND AU MONDE

**INVENTEUR
DE L'INFRASTRUCTUR (manque le «e»)
POUR LA POSTÉRITÉ
DE MON NOM**

**Ernest Gendron
14/2/85
peint avec un cure-dent»**

Témoin du fait minoritaire, cette oeuvre d'art brut maintenue au silence démontre encore une fois l'incapacité sociale d'établir une reconnaissance de la folie comme lieu de production et d'échange. Qu'il nous suffise de rappeler le travail de conservation entrepris par le Musée de l'Art Brut de Lausanne (Suisse: pays des comptes fermés et des marchands d'armes) sous l'inscription de Jean Dubuffet, pour invoquer la possibilité de cette reconnaissance.

Tant qu'à parler, parlons d'icitte. Nous savons que 98 % du budget alloué à la santé mentale est injecté dans les structures lourdes, institutionnelles, alors que seulement 2 % est consacré aux pratiques alternatives. Nous pouvons par ailleurs nous demander s'il ne se cache pas derrière l'idée nouvelle de la Santé qui ne participe plus de l'absence de la douleur mais d'un plus-jouir — selon l'idée même de Fernand Dumont — une repérable volonté du confort et du conforme. La désinstitutionnalisation massive s'installe cependant comme une fracture à l'horizon de cette volonté, comme un saut dans le vide à laquelle de plus en plus d'individus sont forcés, sans ressources et toujours sans reconnaissance.

Dans le cas qui nous intéresse plus particulièrement — celui de monsieur Ernest Gendron «Inventeur de l'infrastructure pour la postérité de mon nom» — nous nous posons carrément la question et nous vous l'adressons: pourquoi une institution comme le Musée du Québec ou le virtuel Musée de la Civilisation, institutions chargées de préserver les traces du pouvoir ne se préoccuperaient pas aussi des paroles minoritaires?

«Le désœuvrement, l'absence d'oeuvre. L'absence d'oeuvre, l'aléas entre raison et déraison, n'est pas la «folie», mais la folie joue le même rôle que l'oeuvre, puisqu'elle permet à la société comme l'oeuvre permet à la littérature de retenir — inoffensive, innocente, indifférente — l'absence d'oeuvre entre les fermes limites d'un espace cloisonné.»

Maurice Blanchot L'Entretien infini